



Hautes-Alpes
le département

Pôle Aménagement, Développement et Déplacements
Direction du Développement et de l'Aménagement Territorial

SERVICE AMENAGEMENT TERRITORIAL

N/Réf. : GG / CP

Affaire suivie par : Gilles GRANIER

☎ : 04 86 15 35 69

✉ : gilles.granier@hautes-alpes.fr

Monsieur Christian DURAND
Maire de Chorges
Mairie
5 Grande Rue
05230 CHORGES

Gap, le 29 NOV. 2023

Objet : Avis sur procédure de modification n°3 du PLU de la Commune de Chorges

Monsieur le Maire,

J'ai pris note du dossier portant engagement de la procédure de modification n°3 du PLU par votre conseil municipal du 1^{er} août 2022.

Je tenais à vous faire part des observations que suscite ce document.

L'annulation prévue par la Commune, de l'emplacement réservé n°44 au bénéfice du Département est souhaitable car elle n'est plus utile pour la desserte de ce quartier. Aussi le déclassement de cette portion de la RD69 dans le domaine public communal est à envisager.

Je vous remercie de prendre en compte ces observations.

Les services départementaux restent à votre disposition afin d'évoquer plus en détail l'ensemble de ces points et vous apporter tout complément éventuel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président

Jean-Marie BERNARD

